

PRIX LES GALETS DU RHONE 2019 9^e édition

1. Pourquoi ce Prix ?

Le prix a pour vocation de promouvoir l'esprit d'entreprise, de révéler et valoriser des jeunes particulièrement talentueux qui ont su percevoir les valeurs humaines, éthiques de l'entreprise, et la place de celle-ci dans la Société.

2. Candidats

- Tout jeune ou équipe de jeunes ayant moins de 30 ans.
Ce Prix peut être décerné également à un organisme ou école ayant développé dans son activité les valeurs ci-dessus.
- Les candidats ont leur lieu d'habitation et/ou études ou d'exercice professionnel en France, régions Auvergne-Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur et Occitanie et en Suisse dans l'un des cantons de Genève, Vaud et Valais.
- Les candidats peuvent envoyer leur dossier de candidature au titre d'étudiant, professeur, journaliste : ils devront convaincre le jury par l'utilisation d'un mémoire, d'un rapport de stage ou d'une thèse, déjà rédigé par eux un an au maximum à dater de l'inscription.
Peuvent également concourir un jeune dirigeant, créateur de startup, ou collaborateur d'entreprise : ils proposeront au jury une présentation spécifique basée sur des expériences vécues.
Ce prix est destiné à toute personne qui se reconnaît à l'article 1 du présent règlement.

3. Dossiers de candidature

La participation au prix est gratuite.

Le dossier, texte complet en langue française, avec synthèse de 5 pages maximum, auxquels seront joints toute explication et/ou motivation ainsi que le bulletin de participation, sera adressé sous forme :

- Courriel :
lesgaletsdurhone@gmail.com

Les objectifs de ces contributions peuvent être divers :

- faire découvrir une entreprise innovante,
- susciter une vocation d'entrepreneur,
- encourager la mise en pratique de valeurs citoyennes et éthiques de l'entreprise,
- rapprocher l'école de l'entreprise,
- diffuser un enseignement novateur axé sur l'entrepreneuriat et/ou les valeurs citoyennes

Date limite d'envoi des candidatures : 30 juin 2019

4. Jury

Le jury, composé de personnalités du monde de l'entreprise, de la culture et des médias se réunira en fin d'été.

Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.

L'organisateur et le jury ne sauraient être tenus responsables si, pour quelque raison que ce soit, ce prix devait être modifié, reporté ou annulé.

Le dépôt d'un dossier signifie l'acceptation du règlement du prix.

5. Prix

Le jury pourra décerner plusieurs prix.

Un trophée sera remis à chaque lauréat. Il sera accompagné d'attentions particulières.

Le titulaire du 1^{er} prix bénéficiera d'un accompagnement spécifique pendant une année.

Ce règlement est destiné aux candidats potentiels.

Il l'est également à toute personne, chef d'entreprise, directeur d'établissement universitaire,... qui connaît un jeune méritant et talentueux répondant aux critères de candidature.

Contact / informations :

Association Les Galets du Rhône
Michel Ochsner - Président fondateur
Courriel : lesgaletsdurhone@gmail.com